

Introduction

Les Centres Sociaux et Actions autour de la Santé

Un des enjeux majeurs aujourd'hui en France des politiques de santé est la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Cette réduction des inégalités repose en partie sur les moyens donnés aux populations, et notamment les plus vulnérables, d'améliorer leur état de santé.

La mise en œuvre d'action de promotion de la santé au plus proche des populations doit permettre à celles-ci de se saisir des questions de santé.

Ce travail pour être efficace, doit être engagé à l'échelle de la dynamique locale et de la communauté avec tous les acteurs présents sur un territoire considéré.

Les Centres sociaux qui articulent leur projet autour d'un diagnostic partagé ont la compétence, la légitimité et l'expérience pour mobiliser et faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions.

Les Ardennes comptent 16 centres sociaux (structures sociales et culturelles de proximité). Toutes ses structures permettent, de toucher d'une façon privilégiée les personnes en situation de précarité (pas seulement).

Equipements à vocation familiale et pluri-générationnelle, ce sont des lieux de rencontres, d'échanges, d'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, qui favorisent la mixité sociale. Ils sont des acteurs capables de porter et de développer des dynamiques de prévention et d'éducation pour la santé.

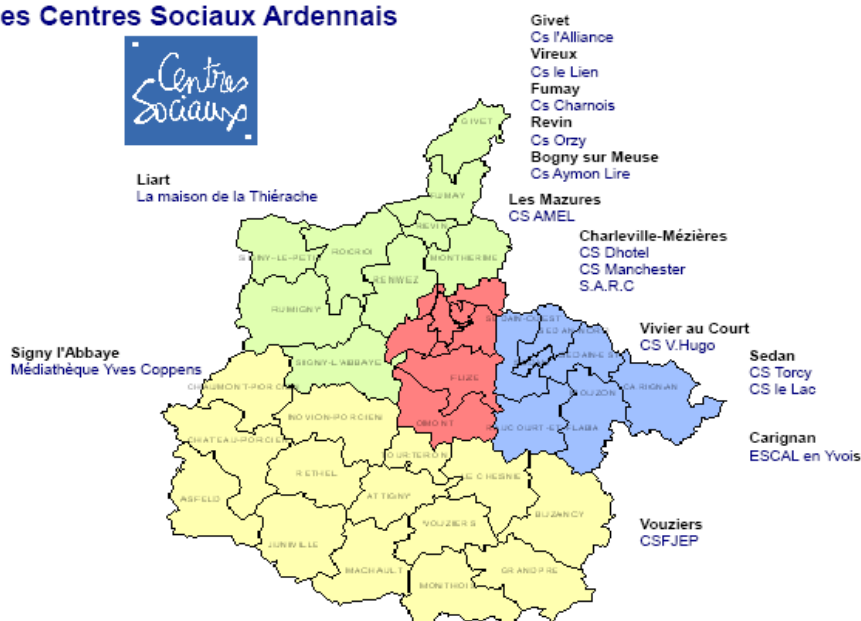
Depuis plusieurs années, les centres sociaux (12 structures) mènent de nombreuses activités en lien avec la santé dans le cadre d'une approche globale.

Ces actions peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre du (P.R.A.P.S) Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins.

Différentes thématiques sont ainsi abordées : Equilibre alimentaire, Activité physique, sensibilisation aux campagnes nationales (cancer du sein, VIH, diabète, maladies cardio vasculaires, nutrition santé.....) la question du bien-être, Accompagnement vers le centre d'examen de santé, etc.

Afin de renforcer la qualité de ces projets, il apparaît nécessaire de proposer un cadre structurant pour leur élaboration et leur réalisation. (**Réunion 1^{er} Octobre 2009 au Centre d'examen de santé : Harmonisation des actions santé sur le département**). Ce travail doit impérativement tenir compte des dynamiques déjà engagées par les structures. Il s'agit bien de mesurer et de prendre en compte les réalités de chacune des structures et de son public.

Les Centres Sociaux Ardennais



Nous prenons le parti de nous appuyer sur le découpage territorial du Conseil Général des Ardennes qui s'articule autour de 4 territoires Action Sociale. Ce découpage est sensiblement le même que celui proposé par la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes.

1 - TAS DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CENTRE ARDENNES (CMCA)

2 - TAS NORD ARDENNES THIÉRACHE (NAT)

3 - TAS DU SEDANAIS (CS V.HUGO /CAF)

4 - TAS DE SUD ARDENNES (MEDIATHEQUE Y.COPPENS/CAF)

Chaque territoire travaille actuellement à l'élaboration de son projet dans une dynamique partenariale. (Diagnostic en cours)

1 - TAS DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CENTRE ARDENNES (CMCA)

Superficie et densité du territoire : 502 km² - 190,3 hab/km²

Population : 95 458 habitants - 60 communes - 8 cantons

Les Centres Sociaux relevant de ce territoire :

1. Social Animation Ronde Couture
2. Centre Social de Manchester
3. Centre Social et Culturel A.DHOTEL
4. Espace Social et Culturel Victor Hugo

Charleville-Mézières
Charleville-Mézières
Charleville-Mézières
Vivier au Court

☛ Données concernant la Santé « ORS » :

Les éléments suivants proviennent d'une compilation effectuée à partir de l'étude réalisée par l'ORS de Champagne-Ardenne (Février 2007) intitulée « La santé dans les Pays ». Il n'y a pas de concordance entre les territoires des Pays et ceux des TAS. D'où, la nécessité que ces éléments soient utilisés avec les précautions d'usage. Néanmoins, ils permettent un regard d'ensemble sur les TAS qui pourra être affiné et validé dans un deuxième temps.

Le TAS CMCA voit son territoire commun aux trois Pays suivants :

- La « Zone de Charleville-Mézières »,
- Le Pays des « Crêtes Pré-Ardenaises » pour 23 petites communes sur les 60 communes du TAS.

- Le Pays « Zone des Riezes, Sarts et Thiérache » pour 7 communes.

Les indicateurs retenus ci-après correspondent donc à la Zone de Charleville Mézières qui représente 30 des 60 communes du TAS et qui présente la plus forte densité de population du TAS.

➤ Les équipements hospitaliers en 2004 :

- La capacité en court séjour (nombre de lits) est de 810 et représente 68,8 % de la capacité du département.
- La capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits) est de 230 et représente 71,4 % de la capacité du département.
- La capacité en soins longue durée (nombre de lits) est de 183 et représente 43,1 % de la capacité du département.

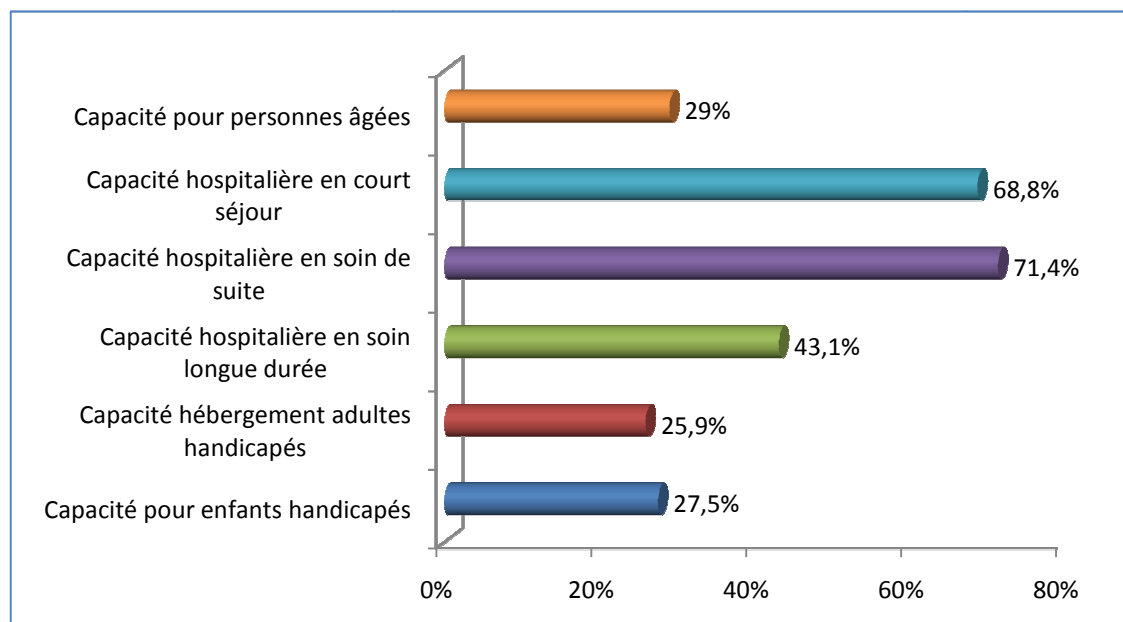
➤ Les équipements pour personnes âgées en 2005 :

- 870 places pour personnes âgées étaient recensées sur le territoire en 2005 représentant 29 % de la capacité départementale en faveur de la population considérée.

➤ Les équipements pour personnes handicapées en 2005 :

- La capacité en hébergement pour adultes handicapés (nombre de places) est de 111 et représente 25,9 % de la capacité du département.
- La capacité en établissement d'éducation spéciale pour enfants handicapés (nombre de places) est de 220 et représente 27,5 % de la capacité du département.

**Capacité (nombre de places) des équipements hospitaliers et sanitaires présents sur le TAS
par rapport à l'offre départementale totale**



➤ La densité des professionnels de santé en 2006 :

- La densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 91,9 : proche de la moyenne départementale (91,8) mais inférieure de 9,1 points à la moyenne de la région Champagne Ardennes et de 21,1 points à la moyenne nationale.
- La densité de médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 56,2 : supérieure de 36,5 points à la moyenne départementale mais inférieure de 3,2 points à la moyenne de la région Champagne Ardennes et de 31,8 points à la moyenne nationale.
- La densité d'actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 46 : inférieure de 39,9 points à la moyenne départementale, inférieure de 19,5 points à la moyenne de la région Champagne Ardennes et de 98 points à la moyenne nationale.
- La densité de pharmaciens pour 100 000 habitants en 2006 est de 114,4 : supérieure de 22,9 points à la moyenne départementale, de 4,8 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne et également supérieur 2,2 points à la moyenne nationale.

➤ La consommation de soins (nombre de prestations par consommant) en 2005 :

- Les consultations et visites omnipraticiens sont au nombre de 5,8 : supérieures de 0,4 point à la moyenne départementale et supérieures de 0,6 point à la moyenne de la région Champagne Ardenne.
- Les consultations de spécialistes sont au nombre de 2,7 : proches de la moyenne départementale (2,6) et légèrement inférieures de la région Champagne Ardenne (3).
- Les actes infirmiers sont au nombre de 45,1 : supérieurs de 15,4 points à la moyenne départementale, supérieurs de 13,8 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne.

2 -TAS NORD ARDENNES THIÉRACHE (NAT)

Superficie et densité du territoire : 1 330 km² - 53 hab/km²
Population : 70 538 habitants - 100 communes - 9 cantons

Les Centres Sociaux relevant de ce territoire :

- 5 Centre Social Aymon Lire
- 6 Centre Social AMEL
- 7 Centre Social Orzy
- 8 Centre Social Charnois
- 9 Centre Social Le Lien
- 10 Centre Social L'Alliance
- 11 Centre Social ATA
- 12 Médiathèque Y.COPPENS

- Bogny sur Meuse
- Les Mazures
- Revin
- Fumay
- Vireux Wallerand
- Givet
- Liart
- Signy l'Abbaye

☛ Données concernant la Santé « ORS » :

Les éléments suivants proviennent d'une compilation effectuée à partir de l'étude réalisée par l'ORS de Champagne-Ardenne (Février 2007) intitulée « La santé dans les Pays ». Il n'y a pas de concordance entre les territoires des Pays et ceux des TAS. D'où, la nécessité que ces éléments soient utilisés avec les précautions d'usage. Néanmoins, ils permettent un regard d'ensemble sur les TAS qui pourra être affiné et validé dans un deuxième temps.

Le TAS NAT voit son territoire commun aux trois Pays suivants :

- Le pays des « Vallées Meuse et Semoy » dont toutes les communes coïncident avec le TAS NAT
- Le Pays des « Riezes, Sarts et Thiérache » dont 7 des 68 communes sont rattachées au TAS de CMCA.
- Le Pays « des Crêtes Ardennaises » pour 12 communes du TNAT non exploitées.

La compilation des indicateurs retenus ci-après correspond donc aux indicateurs des Pays « Vallées Meuse et Semoy » et « Riezes, Sarts et Thiérache ».

➤ Les équipements hospitaliers en 2004 :

- La capacité en court séjour (nombre de lits) est de 42 et représente 3,6 % de la capacité du département.
- La capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits) est de 15 et représente 4,7 % de la capacité du département.
- La capacité en soins longue durée (nombre de lits) est de 32 et représente 7,5 % de la capacité du département.

➤ Les équipements pour personnes âgées en 2005 :

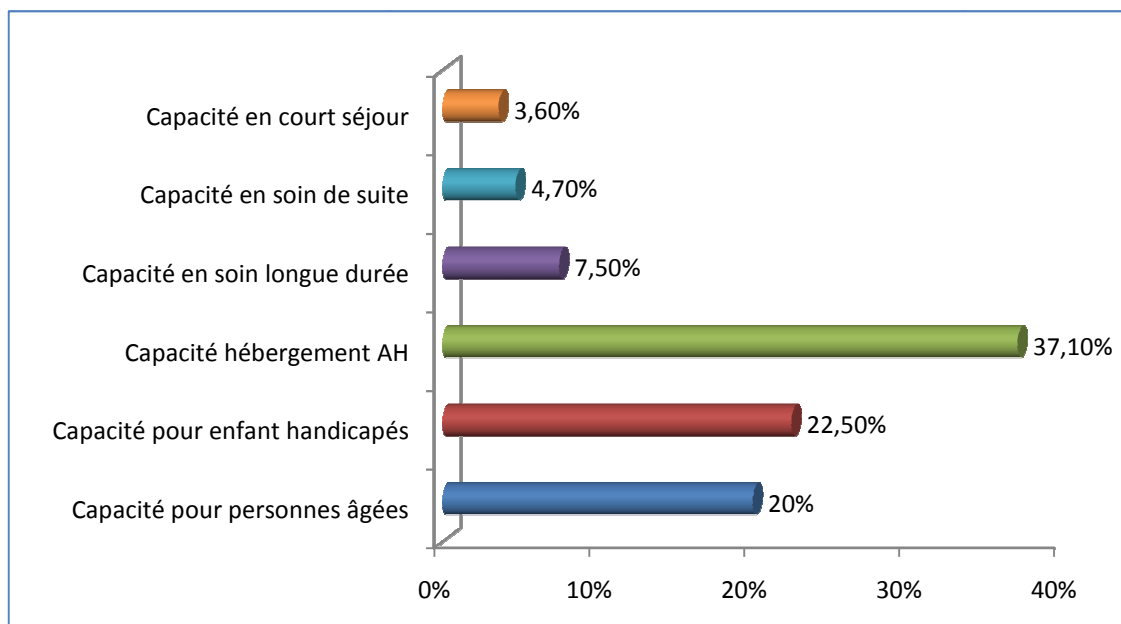
- 598 places pour personnes âgées étaient recensées sur le territoire en 2005 représentant 20 % de la capacité départementale en faveur de la population considérée.

➤ Les équipements pour personnes handicapées en 2005 :

- La capacité en hébergement pour adultes handicapés (nombre de places) est de 159 et représente 37,1 % de la capacité du département.
- La capacité en établissement d'éducation spéciale pour enfants handicapés (nombre de places) est de 180 et représente 22,5 % de la capacité du département.

Capacité (nombre de places) des équipements hospitaliers et sanitaires présents sur le TAS

par rapport à l'offre départementale totale



➤ La densité des professionnels de santé en 2006 :

- La densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 88,9 : proche de la moyenne départementale (91,8) mais inférieure de 12,1 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, et de 24,1 points à la moyenne nationale.
- La densité de médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 8,7 : inférieure de 11 points à la moyenne départementale (19,7), de 50,7 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne (59,4) et de 79,3 points à la moyenne nationale (88).
- La densité d'actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 103,9 : supérieure de 18 points à la moyenne départementale (85,9), supérieure de 38,4 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne (65,5) mais inférieure de 40,1 points à la moyenne nationale (144).
- La densité de pharmaciens pour 100 000 habitants en 2006 est de 93,7 : supérieure de 2,2 points à la moyenne départementale (91,5), inférieure de 15,5 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne (109,2) et également inférieure de 18,1 points à la moyenne nationale (111,8).

➤ La consommation de soins (nombre de prestations par consommant) en 2005 :

- Les consultations et visites omnipraticiens sont en moyenne de 5,2 : inférieure de 0,2 point à la moyenne départementale (5,4) et égale à la moyenne de la région Champagne Ardenne (5,2).
- Les consultations de spécialistes sont au nombre de 2,6 : égale à moyenne départementale (2,6) et légèrement inférieures de la région Champagne Ardenne (3).
- Les actes infirmiers sont en moyenne de 32,1 : supérieurs de 2,4 points à la moyenne départementale (29,7) et de 0,8 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne (31,3).

3 - TAS DU SEDANAIS

Superficie et densité du territoire : 789 km² - 78,7 hab/km²
Population : 62 129 habitants - 79 communes - 6 cantons

Les Centres Sociaux relevant de ce territoire :

- 13 Centre Social Torcy Cité
- 14 Centre Social Le Lac
- 15 Escale en Yvois
Carignan

Sedan
Sedan

☛ Données concernant la Santé « ORS » :

Les éléments suivants proviennent d'une compilation effectuée à partir de l'étude réalisée par l'ORS de Champagne-Ardenne (Février 2007) intitulée « La santé dans les Pays ». Il n'y a pas de concordance entre les territoires des Pays et ceux des TAS. D'où, la nécessité que ces éléments soient utilisés avec les précautions d'usage. Néanmoins, ils permettent un regard d'ensemble sur les TAS qui pourra être affiné et validé dans un deuxième temps.

Le TAS du Sedanais voit son territoire commun aux deux Pays suivants :

- Le Pays Sedanais
- Le Pays des Trois Cantons.

Notons que 4 communes du TAS Sedanais sont rattachées au Pays zone de Charleville Mézières (Chehery, Cheveuges, Saint Aignan et Villiers sur Bar).

➤ Les équipements hospitaliers en 2004 :

- La capacité en court séjour (nombre de lits) est de 207 et représente 17,6 % de la capacité du département.
- La capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits) est de 30 et représente 9,3 % de la capacité du département.
- La capacité en soins longue durée (nombre de lits) est de 100 et représente 23,6 % de la capacité du département.

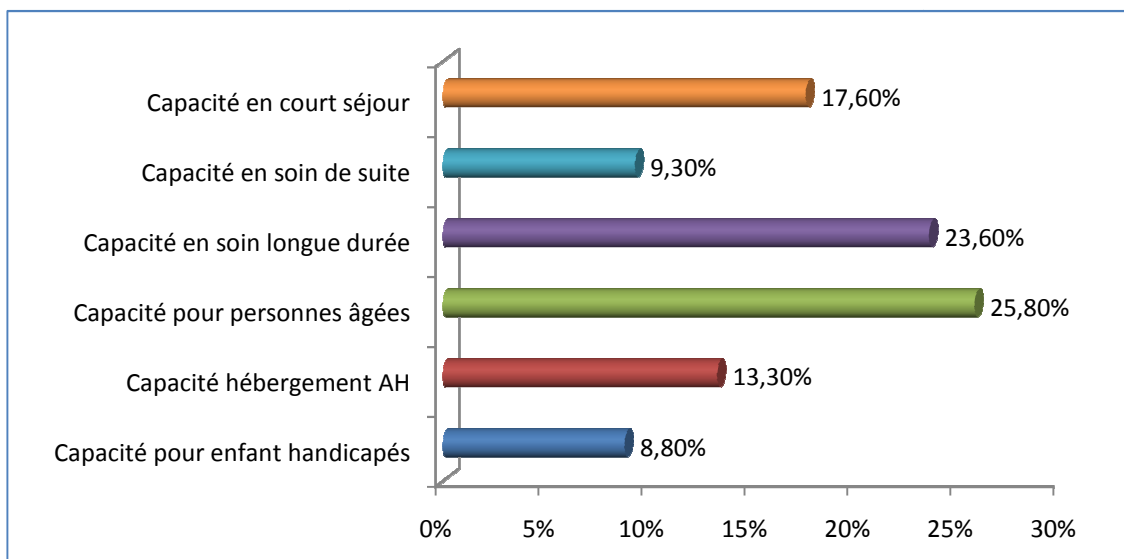
➤ Les équipements pour personnes âgées en 2005 :

- 773 places pour personnes âgées étaient recensées sur le territoire en 2005 représentant 25,8 % de la capacité départementale en faveur de la population considérée.

➤ Les équipements pour personnes handicapées en 2005 :

- La capacité en hébergement pour adultes handicapés (nombre de places) est de 33 et représente 13,3 % de la capacité du département.
- La capacité en établissement d'éducation spéciale pour enfants handicapés (nombre de places) est de 70 et représente 8,8 % de la capacité du département.

Capacité (nombre de places) des équipements hospitaliers et sanitaires présents sur le TAS par rapport à l'offre départementale totale



➤ La densité des professionnels de santé en 2006 :

- La densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 98,3 : supérieure de 6,5 points à la moyenne départementale, inférieure de 2,7 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 14,7 points à la moyenne nationale.
- La densité de médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 25,5 : supérieure de 5,8 points à la moyenne départementale, inférieure de 33,9 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 62,5 points à la moyenne nationale.
- La densité d'actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 79,35 : inférieure de 6,55 points à la moyenne départementale, supérieure de 13,85 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 64,65 points à la moyenne nationale.
- La densité de pharmaciens pour 100 000 habitants en 2006 est de 99,7 : supérieure de 8,20 points à la moyenne départementale, inférieure de 9,5 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 12,1 points à la moyenne nationale.

➤ La consommation de soins (nombre de prestations par consommant) en 2005 :

- Les consultations et visites omnipraticiens sont au nombre de 6 par consommant : supérieure de 0,6 point à la moyenne départementale, supérieure de 0,8 point à la moyenne de la région Champagne Ardenne.
- Les consultations de spécialistes sont au nombre de 2,6 : équivalent à la moyenne départementale et dans la lignée de la moyenne de la région Champagne Ardenne (3).
- Les actes infirmiers sont au nombre de 36,6 : supérieurs de 6,9 points à la moyenne départementale, supérieures de 5,3 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne.

Le territoire se singularise par une capacité en court séjour (nombre de lits), une capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits), des équipements pour personnes handicapées bien inférieures à d'autres territoires du département.

La densité des professionnels de santé (tous professionnels confondus) est quant à elle supérieure aux densités observées sur le plan départemental bien qu'inférieures aux densités observées aux niveaux régional et national à l'exception de la densité d'Actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 supérieure de 13,85 points à la moyenne région Champagne Ardennes.

4 - TAS DE SUD ARDENNES

Superficie et densité du territoire : 2 621 km² - 21,9 hab/km²
Population : 57 528 habitants - 224 communes - 14 cantons

Les Centres Sociaux relevant de ce territoire :

16 Centre Social – FJEP

Vouziers

☞ Données concernant la Santé « ORS » :

Les éléments suivants proviennent d'une compilation effectuée à partir de l'étude réalisée par l'ORS de Champagne-Ardenne (Février 2007) intitulée « La santé dans les Pays ». Il n'y a pas de concordance entre les territoires des Pays et ceux des TAS. D'où, la nécessité que ces éléments soient utilisés avec les précautions d'usage. Néanmoins, ils permettent un regard d'ensemble sur les TAS qui pourra être affiné et validé dans un deuxième temps.

Le TAS Sud-Ardenne voit son territoire commun aux trois Pays suivants :

- Le Pays Rethélois,
- Le Pays de l'Argonne Ardennaise,
- Le Pays des « Crêtes Pré-Ardennaises » étant considéré que 36 communes de ce Pays relèvent des territoires des TAS NAT et CMCA.

On considérera en conséquence que la géographie de ces trois pays n'est pas uniformément celle du territoire d'action sociale dans son ensemble.

➤ Les équipements hospitaliers en 2004 :

- La capacité en court séjour (nombre de lits) est de 119 et représente 10,1 % de la capacité du département.
- La capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits) est de 47 et représente 14,6 % de la capacité du département.
- La capacité en soins longue durée (nombre de lits) est de 109 et représente 25,7 % de la capacité du département.

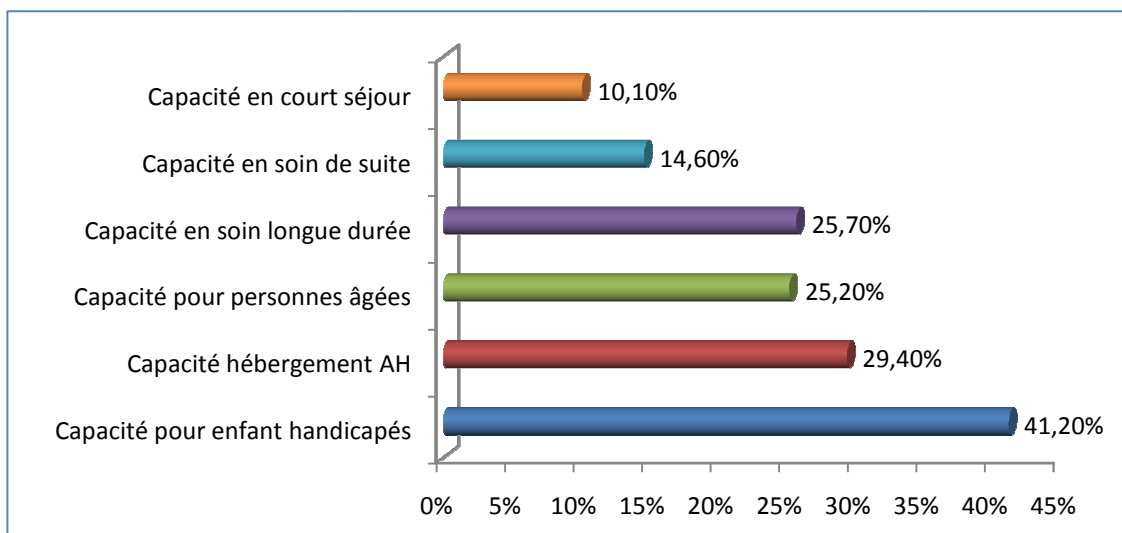
➤ Les équipements pour personnes âgées en 2005 :

- 755 places pour personnes âgées étaient recensées sur le territoire en 2005 représentant 25,2 % de la capacité départementale en faveur de la population considérée.

➤ Les équipements pour personnes handicapées en 2005 :

- La capacité en hébergement pour adultes handicapés (nombre de places) est de 126 et représente 29,4 % de la capacité du département.
- La capacité en établissement d'éducation spéciale pour enfants handicapés (nombre de places) est de 329 et représente 41,2 % de la capacité du département.

Capacité (nombre de places) des équipements hospitaliers et sanitaires présents sur le TAS par rapport à l'offre départementale totale



➤ La densité des professionnels de santé en 2006

- La densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 89,3 : inférieure de 2,5 points à la moyenne départementale, inférieure de 11,7 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 23,7 points à la moyenne nationale.
- La densité de médecins spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 11 : inférieure de 8,7 points à la moyenne départementale, inférieure de 48,4 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 77 points à la moyenne nationale.
- La densité d'actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 est de 91,6 : supérieure de 5,7 points à la moyenne départementale, supérieure de 26,1 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 52,4 points à la moyenne nationale.
- La densité de pharmaciens pour 100 000 habitants en 2006 est de 77 : inférieure de 14,5 points à la moyenne départementale, inférieure de 32,2 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne, inférieure de 34,8 points à la moyenne nationale.

➤ La consommation de soins (nombre de prestations par consommant) en 2005

- Les consultations et visites omnipraticiens sont au nombre de 4,9 par consommant et se situent dans les moyennes départementales et régionales établies respectivement à 5,4 (Ardennes) et 5,2 (région Champagne Ardenne).
- Les consultations de spécialistes sont au nombre de 2,6 : strictement équivalent à la moyenne départementale (2,6) et dans la lignée de la moyenne de la région Champagne Ardenne (3).
- Les actes infirmiers sont au nombre de 18,2 : inférieurs de 11,5 points à la moyenne départementale (29,7), inférieurs de 13,1 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne (31,3).

Le territoire se singularise par une capacité en court séjour (nombre de lits) et une capacité en soins de suite et de réadaptation (nombre de lits) bien inférieures à d'autres territoires du département. Mieux pourvu que d'autres territoires en matière d'équipements pour personnes handicapées, la densité des professionnels de santé est quant à elle très inférieure aux densités observées sur le plan départemental régional et national à l'exception de la densité d'Actes infirmiers libéraux pour 100 000 habitants en 2006 qui est supérieure de 5,7 points à la moyenne départementale et de 26,1 points à la moyenne de la région Champagne Ardenne.

